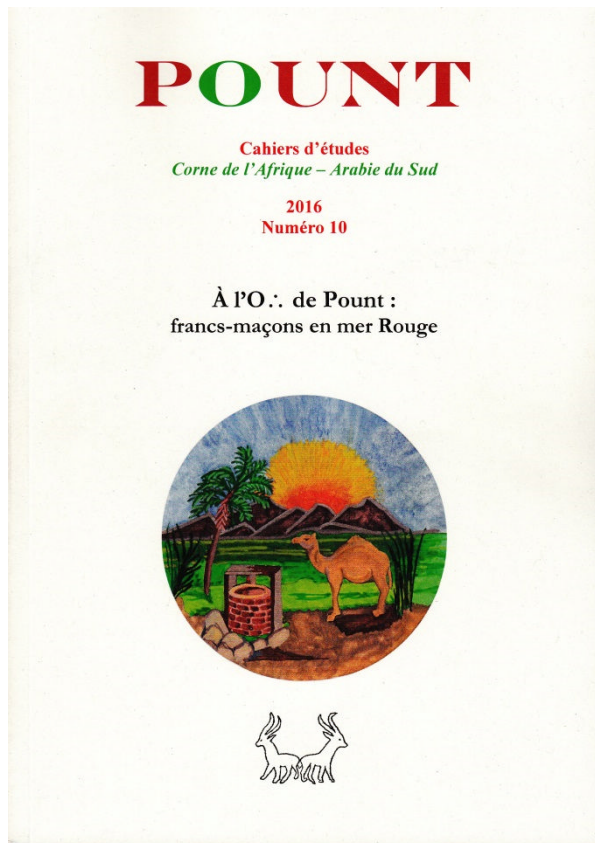


# À l'O.: de Pount : francs-maçons en mer Rouge

**POUNT 10 (2016)**



Lukian PRIJAC, *Aperçus sur la franc-maçonnerie française en Éthiopie de 1909 à 1924 (reprise)* – L. PRIJAC, *Aperçus sur la franc-maçonnerie française à Djibouti de 1911 à 1940 (reprise)* – L. PRIJAC, *La loge N° 204 du Droit Humain, Orient de Djibouti (1922-1928)* – Patrick GUILLARD, *La franc-maçonnerie à Djibouti depuis l'Indépendance, le 27 juin 1977* – Franck MERMIER, *Note sur la franc-maçonnerie à Aden* – Lukian PRIJAC, *La loge écossaise Felix No. 355 (Aden 1850-1973). Aperçus*

*Documents & témoignage*

Georges OLLIVIER, *La franc-maçonnerie et la guerre d'Éthiopie* – Pierre BOQUIEN (Traduction par –) – Fatwa de l'Assemblée de jurisprudence concernant la franc-maçonnerie (1978) – Philippe OBERLÉ, *Le Réveil de Djibouti et les activités culturelles du Service de l'information : souvenirs d'il y a 50 ans*

*Bonnes feuilles*

HADDIS ALEMAYOU (Traduction par Constantin KAÏTÉRIS) – « L'amour jusqu'au tombeau »

*Notes de lecture et compte rendu*

Alain GASCON, *Éthiopie : révolution urbaine et métropolisation* – A. GASCON, *Les Oromo : des Éthiopiens comme les autres ? Les Éthiopiens : des Oromo comme les autres ?* – Franck MERMIER, *Le qât, la politique et la guerre au Yémen* – Iwona GAJDA, *Le trône d'Adoulis*

*In memoriam*

Mounir ARBACH, Rémy Audouin.

206 p., 17 x 24 cm, broché, illustrations n&b, coul.

ISBN : 978-2-9553191-1-6 ; ISSN : 0554-873X

Bièvres, *Les Éthiopiens Associés*, novembre 2016

**Tirage limité**

1 exemplaire : 27 € (étud. : 21 €) + port (France métro. : + 4 €, ; Europe : + 8 € ; autres : + 10 €)

2 exemplaires : 50 € (étud. : 35 €) + port identique (le port du second exemplaire est offert)

*Envoi en nombre : nous consulter ; conditions aux libraires.*

✂ **BON DE COMMANDE À RETOURNER À :** ✂

*Les Éthiopiens Associés*, BP 30, 91570 Bièvres (France), pount2@yahoo.fr, www.pount.fr

Banque Postale, compte n° : 49 746 20 L 033 (IBAN : FR02 2004 1010 1249 7462 0L03 351 – BIC : PSSTFRPPSCE)

NOM et prénom ou Institution : .....

Adresse d'envoi : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Je commande ..... exemplaire(s) de : *À l'O.: de Pount : francs-maçons en mer Rouge (Pount 10, 2016).*

Je règle la somme de : ..... € + le port ..... soit : ..... €, par\* .....

Date et signature :

\* Chèque ou virement à l'ordre de : **Les Éthiopiens Associés**. Espèces.  
Aucun chèque sur une banque non domiciliée en France ne peut être accepté.

## À L'ORIENT DE POUNT : FRANCS-MAÇONS EN MER ROUGE

Depuis son organisation en obédiences au XVIII<sup>e</sup> siècle, la franc-maçonnerie spéculative s'est développée dans des directions souvent très différentes et parfois difficiles à cerner, mais au service d'un même idéal : promouvoir le progrès, la liberté, l'égalité et la fraternité entre les hommes. Aux yeux du profane, plusieurs caractéristiques semblent pouvoir la définir plus concrètement : recrutés par *cooptation*, les francs-maçons travaillent aux *mêmes buts*, dans la *discretion*, voire le *secret*, et pratiquent entre eux une *solidarité active* et *sans frontières*. On comprend dès lors aisément qu'ils aient pu être accusés de « complots ». Complots politiques, le plus souvent, comme lorsque le gouverneur de la Côte française des Somalis, le frère Jules Lauret, entreprit avec le soutien des francs-maçons de Djibouti d'enlever aux religieux catholiques l'école de garçons qu'ils y avaient créée, la seule de la colonie (*La loge N° 204 du Droit Humain, Orient de Djibouti*) ou encore quand ils agirent pour faire appliquer des sanctions contre l'Italie qui venait d'agresser l'Éthiopie (*La franc-maçonnerie et la guerre d'Éthiopie*).

Il n'y a pas de loges maçonniques en Arabie, les auteurs sont unanimes sur ce point sauf, éventuellement, dans les communautés étrangères d'expatriés. On se souvient pourtant d'Omar le franc-maçon, personnage du roman de l'écrivain saoudien Hamza Bawqari soupçonné de l'être (*Pount*, 9 : 132). Presque florissante sous l'empire ottoman, la franc-maçonnerie a en effet subi une éviction progressive et fait depuis des décennies l'objet de condamnations (*Fatwa de l'Assemblée de jurisprudence concernant la franc-maçonnerie*).

Dans le cadre colonial, les loges écossaises ou anglaises, n'ont pourtant pas manqué de prospérer à Aden, depuis 1850, avec des filiales au Somaliland (*Note sur la franc-maçonnerie à Aden*). Lukian Prijac à qui nous devons d'avoir exploré des fonds d'archives longtemps fermés ou inaccessibles mais surtout dont nul n'imaginait l'existence, s'est attaché à dresser quelques portraits de loges implantées soit sur la rive yéménite (*La loge écossaise Felix No. 355 (Aden 1850-1971). Aperçus*), soit sur la rive djiboutienne où existèrent une loge de la Grande Loge Nationale de France (*Aperçus sur la franc-maçonnerie française à Djibouti de 1911 à 1940*) et une autre du Droit Humain déjà citée. Deux au moins des loges ayant existé à Aden opèrent toujours aujourd'hui en Écosse et en Angleterre. À Djibouti, après un long silence, la franc-maçonnerie est aujourd'hui active et « djiboutisée » (*La franc-maçonnerie à Djibouti depuis l'Indépendance, le 27 juin 1977*).

Quant à l'Éthiopie, bien présente dans la mythologie maçonnique, c'est elle qui aurait reçu la première visite d'un franc-maçon à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en la personne de l'explorateur James Bruce. Il faut toutefois attendre l'avènement du *ras* Tafari pour qu'une loge apparaisse à Addis-Abéba, formée elle aussi par des Européens (*Aperçus sur la franc-maçonnerie française en Éthiopie de 1909 à 1924*). Mais le futur Haïlé Sélassié, protégé par son attachement à l'Église, ne s'y intéressa pas.

On pourra qualifier avec justesse toutes ces loges de « coloniales », en ce sens que leurs membres furent surtout des Européens et que si les Arméniens ou les Grecs, côté africain, et les Parsis et les Indiens, côté adénite, y furent nombreux, les « indigènes » proprement dits y furent très rares. Leur existence a été nulle et non-avenue dira-t-on et leur action sans objet. Mais qui oserait dire qu'une colonisation ou une occupation ne fait pas partie de l'histoire des colonisés ou des occupés ? Et qui peut mesurer une éventuelle influence qui peut s'exercer à l'insu même et de ceux dont elle émane et de ceux qui la reçoivent ?

Un témoignage sur la presse et les services de la culture en Côte française des Somalis à la veille de sa disparition (*Le Réveil de Djibouti et les activités culturelles du Service de l'information : souvenirs d'il y a 50 ans*) et les bonnes feuilles de la traduction française d'un des romans amhariques les plus connus (« *L'amour jusqu'au tombeau* ») complètent la matière de ce *Pount*.

Notes de lecture et compte rendu constituent enfin de substantiels apports qui nous parlent du processus d'urbanisation en Éthiopie, des rapports entre les Oromo et l'éthiopianité, du qât et de la tyrannie qu'exerce cette drogue sur la société yéménite et, enfin, de la façon bien légère avec laquelle un auteur peut traiter de l'Antiquité sud-arabique.